



UN NOUVEL EXÉCUTIF DE 25 DÉLÉGUÉS TITULAIRES AU SITOM

Le 20 mai 2026, le nouvel exécutif du SITOM s'est installé.

- Président : Grégory NOWAK,
- 3 Vice-Présidents : Céline ROTHÉA, Fabien BREUZIN, Jules JOASSARD.
- 21 délégués.

Au cours de ce premier comité, le nouveau Président Grégory NOWAK a rendu un bel hommage à René MARTINEZ, Président sortant qui a servi le SITOM pendant 43 ans.

QUEL EST LE BILAN DE LA RÉDUCTION DE FRÉQUENCE DE COLLECTE DES BACS GRIS D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES SUR LA COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON ?

Avec 11 mois de recul, nous pouvons annoncer de bons résultats, obtenus grâce à la réduction de fréquence de collecte.

En 2025, un habitant de cette commune a en moyenne :

- Trié 5,11 kg d'emballages et de papiers en plus dans le bac jaune ou le silo jaune.
- Réduit de 2,80 kg la quantité de ses ordures ménagères résiduelles déposées dans le bac/silo gris par rapport à 2024.

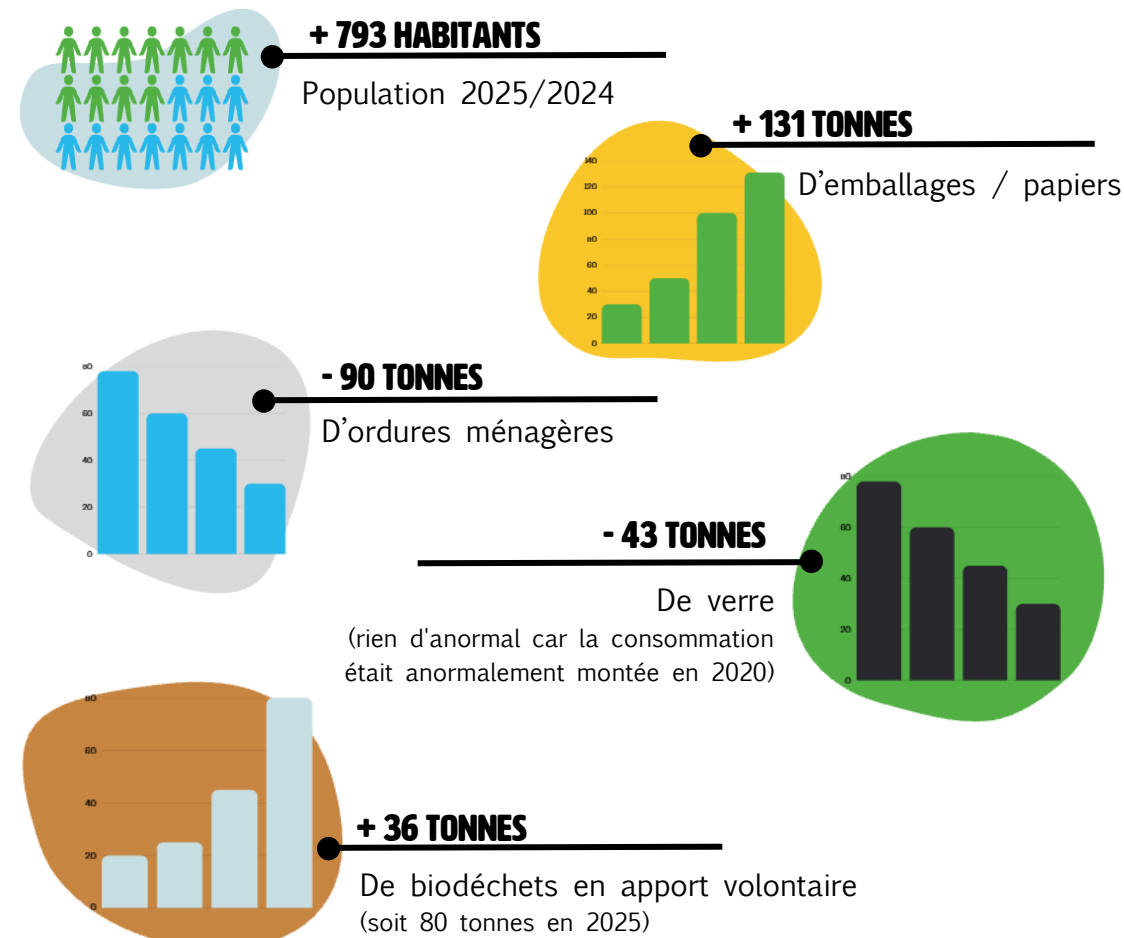
La commune de Saint-Symphorien-d'Ozon s'est également investie aux côtés du SITOM dans le tri des emballages et des papiers sur le domaine public en mettant en place 29 points équipés de corbeilles de tri destinés aux emballages et papiers.

Ces équipements permettent aux habitants de la commune et promeneurs de poursuivre le geste de tri dans les espaces publics, de détourner de l'incinération plusieurs tonnes d'emballages et papiers pour les valoriser via le centre de tri.

Grâce à l'investissement des habitants, du SITOM et des services communaux, à la maison comme sur l'espace public (hors foyer), le geste de tri n'est plus une option !

Le SITOM se tient à la disposition des communes pour les aider dans la réduction de fréquence des collectes et le tri en hors foyer.

BILAN CHIFFRÉ 2025 VERSUS 2024



QUE SUIS-JE ?



Je suis un ensemble de résidus ferreux incinérés à tort, que l'on retrouve en sortie de four : restes de bonbonne de protoxyde d'azote ou autre gaz, de roue de vélo, de boîtes de conserve, ...

Une bouteille de protoxyde d'azote coûte 20 euros à l'achat mais peut générer, si elle est jetée dans le bac ou silo gris et n'est pas identifiée avant l'entrée dans le four d'incinération, une explosion qui peut endommager les équipements (chaudière, etc.) et conduire à une immobilisation de la ligne d'incinération longue et coûteuse (des millions d'euros chaque année).

Coût de traitement d'une bouteille de protoxyde d'azote : 25 €/bouteille.





SURCONSOMMATION DE TEXTILES : UNE TENDANCE QUI S'ACCÉLÈRE AVEC LA FAST FASHION ET PLUS RÉCEMMENT, L'ULTRA FAST FASHION

Si la tendance à surconsommer et produire de plus en plus de vêtements est une tendance qui s’est accélérée avec l’apparition de la fast fashion dans les années 90 (modèle de vente de vêtements se caractérisant par la production de collections à bas coût très rapidement renouvelées incitant le consommateur à acheter de plus en plus), cette tendance s’est encore accélérée ces dernières années avec les enseignes en lignes d’ultra fast fashion (Shein, Temu ...).

Cette surconsommation croissante a des répercussions environnementales majeures, la consommation européenne de textiles représentant la 4ème source d’impact sur l’environnement et le changement climatique (source EU Strategy for Sustainable and Circular textiles) après l’alimentation, le logement et les transports.

Ainsi, d’après Refashion (baromètre annuel de la consommation), en 2024, un français a acheté en moyenne 42 pièces de textile, dont une part significative ne sera pas ou sera très peu portée, générant des volumes de déchets importants très difficiles à gérer. Ainsi, seuls 33% sont collectés dont seulement un tiers pourra alimenter une filière de recyclage (revente de seconde main, transformation en chiffons d’essuyage, recyclage par effilochage pour fabriquer des textiles ou de l’isolant thermique ...), le reste étant enfoui ou incinéré.

À titre d'exemple, toute l'isolation des locaux du SITOM à MONTAGNY a été réalisée en métisse, isolant phonique et thermique constitué de fibres de coton recyclées que l’on trouve notamment dans les magasins de bricolage.

Les bons gestes !

- Consommer en conscience selon les 4 R :
- Refuser les produits superflus, à usage éphémère etc.
- Réduire en achetant mieux et moins
- Réutiliser en réparant, customisant, achetant/revendant en seconde main, en déposant dans les bornes du relais,
- Recycler via les bornes du relais

Le saviez-vous ?

Les bornes du relais sont présentes sur les communes de la CCVG, CCPO et COPAMO. Vous pouvez y déposer les chaussures, vêtements et autres textiles usés, même troués ou déchirés. L'essentiel est qu'ils soient propres. Par exemple, un jean troué mais propre est accepté mais un chiffon souillé (huile, etc.) ne peut pas aller dans les silos textiles.



A L'OCCASION D'UN DIAGNOSTIC, LE SITOM AIDE UNE ENTREPRISE A RECYCLER SES CHUTES DE PRODUCTION

Le SITOM réalise des diagnostics dans les établissements publics, les entreprises pour les aider à mieux gérer leurs déchets.

Bien que chargé du recyclage des emballages ménagers, le SITOM, dans le cadre de diagnostics, a pu aider des entreprises à trouver un exutoire à des chutes de productions.

A titre d'exemple, le SITOM a aidé l'entreprise CLAUGER de BRIGNAIS pour trouver un débouché pour ses chutes de production de tissu polyester (environ 20 tonnes/an), qui partaient en enfouissement. En partenariat avec l'IFPEN (SOLAIZE), le Sitom a mis en relation CLAUGER avec l'usine pilote « Nouvelle Fibre Textile » créée par les Tissages de Charlieu et TriVallée à Amplepuis.

Suite à des tests d'introduction de cette matière très concluants, le gisement pourra être valorisé à grande échelle.

QUE DEVIENNENT LES EMBALLAGES DE LESSIVES, DE SHAMPOING... DEPOSES DANS LE BAC OU LE SILO JAUNE ?

Suite au tri des différents flux de plastique dans le centre de tri, ces emballages sont mis en balles et envoyés chez un repreneur. A leur arrivée, ils sont éclatés, séparés par des trieurs optiques très performants, débarrassés des étiquettes, broyés sous formes de paillettes et lavés.

Puis les paillettes sont chauffées, transformées en filaments, qui sont refroidis et découpés sous forme de granulés ensuite stockés en big bag. Ces granulés pourront ensuite être vendus pour fabriquer de nouveaux produits : arrosoirs, réhausseurs pour les enfants, tuyaux, fourreaux, nouvelles bouteilles de lessive ou de shampoing...

Paillettes et granulés de plastique qui peuvent être de différentes couleurs.

